

## **Compte-Rendu de la Réunion Commission Arbitrage et Classement du 23 décembre 2024**

Présents : Nathalie CHARDON, Philippe MORIN, Thomas LEPLAT, Valentin DARNAULT

Présents invités : Mélodie DALLE (Présidente de Ligue), Véronique MORIN (CED)

### ➤ **Reclassement**

Petite rappel sur les règles de reclassement de la FFT.

En Nouvelle Calédonie, un reclassement peut être effectué sous condition, afin que les meilleurs joueurs et joueuses puisse conserver leur classement. Cela permet de garder une pyramide de classements représentative du niveau. Ce reclassement a été fait cette année par la Ligue pour les 3<sup>e</sup> séries, en cours pour les secondes séries hommes (seule la Fédération a la main)

⇒ **A faire par Philippe** : une fois que les personnes seront licenciées 2025, Philippe doit demander le reclassement à la FFT.

### ➤ **Formation**

La commission a pour rôle la formation des JAT, JAP, A, JDL, bientôt Pickleball. D'autant plus qu'il y en a de moins en moins sur le territoire.

Constat : en général beaucoup s'inscrivent, mais peu vont au bout.

Solution proposée : afin de contraindre les gens, l'idée est de faire payer un montant. Cet argent servira aussi à financer la commission.

⇒ Le montant de 4000 F par formation est voté à l'unanimité.

⇒ **A faire par la commission** : planifier les formations

Le Challenger 2025 va permettre :

- JDL : Formation et qualification par Anne Louise MARQUION (Chef des JDL, envoyée par l'ATP)
- A1 : pendant le Challenger avant et/ou après, Anne Louise pourra valider le A2 de Valentin DARNAUD et Yoan FLEUROT
- FA2 (de la compétence de la Ligue) : Anne Louise (chef des arbitre à la FFT) donnera son avis sur une qualification FA2 pour Valentin.

### ➤ **JAT / JAP / A**

Proposition de Philippe de mettre en sommeil les A, JAT, JAP qui n'ont pas d'activité depuis plus de 3 ans.

#### **LIGUE CALÉDONIENNE DE TENNIS**

BP 841 – 98 845 NOUMÉA CEDEX

NOUVELLE-CALÉDONIE

Tél : (+687) 28 46 29 – Fax : (+687) 28 01 65

E-mail : [ligue.nouvelle-caledonie@fft.fr](mailto:ligue.nouvelle-caledonie@fft.fr) – <http://ligue.fft.fr/nouvelle-caledonie/>

- ⇒ **A faire par Véro** : envoyer fichier de l'activité des arbitres et JA, pour prise de décision de mise en sommeil pendant la prochaine réunion
- Idée de redéfinir les missions de chacun (rôle des juge-arbitre, du comité de tournoi, des arbitres). Par exemple, redonner ces missions lors du mail de demande d'homologation des tournois

- **Arbitres (responsable : Valentin DARNAUD)**
- ⇒ **A faire par Philippe** : demander à la fédé s'il existe une formation de jeune arbitre.
- Idée à mettre en place : aller voir les clubs 15 jours avant les finales pour leur proposer des arbitres
- Problématique du défraiement des arbitres (et des juges arbitres) :

Actuellement, des frais importants sont engagés par les arbitres en cas d'arbitrage de tout un tournoi, alors qu'ils sont bénévoles.

Le problème n'est pas le même pour les arbitres et les juges arbitres, car les clubs prévoient souvent un budget pour les juges arbitres, mais pas forcément pour les arbitres. Constat que certains tournois sont déjà déficitaires avec ce mode de fonctionnement, des défraiements d'arbitres ne feraient que creuser ce déficit.

Pour les arbitres, si un budget ne leur est pas alloué, une idée serait de leur offrir des récompenses symboliques, comme la possibilité d'être arbitre au Jeux du Pacifique, de les aider à aller sur des tournois internationaux ou de les aider à franchir les échelons de l'arbitrage.

- Plaquettes d'arbitre : certains arbitres en ont besoin pour arbitrer.
- ⇒ **A faire par Véro** (avec accord du Bureau) : acheter des plaquettes d'arbitre (combien ?) lors de la prochaine commande PROSHOP

- **Juges de lignes**
- ⇒ **A faire par Philippe** : demander à la FFT si elle prend en charge le billet d'avion pour Roland Garros

Prochaine réunion : mercredi 12 février à 18h00

Véronique MORIN  
Secrétaire de séance

Philippe MORIN  
Président de la Commission